

Aide aux librairies indépendantes

REGION DES PAYS DE LA LOIRE

Présentation du dispositif

Cette aide vise à contribuer au maintien et au développement de la librairie indépendante en Pays de la Loire.

La Région soutient les librairies indépendantes dans leurs actions visant à renforcer leur fréquentation et leurs projets d'investissement.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Ce dispositif s'adresse aux librairies des Pays de la Loire installées sous les formes juridiques suivantes : entreprise individuelle, SARL, SA, EURL ou regroupées sous forme d'associations, de GIE.

— Critères d'éligibilité

Les librairies doivent répondre aux critères cumulatifs suivants :

- n'ayant pas de liens capitalistiques avec des réseaux régionaux, nationaux ou internationaux de chaînes commerciales ayant pour activité la vente de livres,
- ne possédant pas plus de 3 magasins,
- faisant appel à 3 fournisseurs minimum,
- dont le CA lié à la vente de livres neufs représente au moins 40% du CA total du commerce ou dont le stock de livres neufs représente au moins 50% du stock total,
- n'ayant pas bénéficié au préalable [d'aides de minimis](#) au-delà du plafond légal autorisé.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Les actions visant à favoriser la fréquentation sont les suivantes :

- animations : organisation et promotion, avec un soutien prioritaire aux actions collectives, dans les librairies et hors les murs (rencontres d'auteurs, événements thématiques...),
- actions de communication sur la librairie indépendante,
- création de site internet,
- opérations présentant un budget minimum de 3 000 €.

Le soutien au développement économique des librairies sont les suivants :

- équipement informatique,

- enrichissement et augmentation du fonds, en particulier des fonds à rotation lente,
- travaux d'agrandissement, d'aménagement d'espaces d'animation, de rénovation de la surface de vente de livres et achat de mobilier,
- déménagement,
- formation des personnels en région,
- opérations présentant un budget minimum de 5 000 €.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant est défini, suite à l'étude, sur la base des critères sus énoncés et au vu de l'intérêt régional qu'ils représentent, des dossiers au cas par cas. La subvention régionale est plafonnée à 20 000 €.

Quelles sont les modalités de versement ?

Ces aides relèvent du cas particulier des subventions forfaitaires, dont le versement s'opère selon les modalités définies dans les conventions d'application.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme ?

Les dossiers sont à déposer sur [le portail en ligne de la région Pays de la Loire](#).

L'examen des dossiers a lieu 2 fois par an avec les dates de dépôt suivantes :

- 1er décembre pour les projets dont la réalisation est prévue au 1er semestre de l'année suivante,
- 1er juin pour les projets dont la réalisation est prévue au 2ème semestre.

Pour toute information : Direction de la culture, du sport et des associations au 02 28 20 51 35.

— Éléments à prévoir

Les documents à joindre au dossier de demande sont :

- lettre de demande,
- la présentation de la librairie : chiffre d'affaires, stock, bilans et comptes de résultats des 2 dernières années,
- la note explicative (descriptif et motivation),
- le budget prévisionnel équilibré en dépenses et recettes (plan de financement), accompagné des devis et des différentes pièces permettant de justifier les dépenses envisagées,
- la déclaration sur l'honneur des aides publiques reçues par l'entreprise au cours des 3 dernières années.

Critères complémentaires

- Forme juridique
 - › Entreprise Individuelle
 - › Artisan
 - › Sociétés commerciales
 - › Sté à Responsabilité Limitée (SARL)
 - › Sté Anonyme (SA)
 - › Autres formes juridiques
 - › Association
- Données supplémentaires
 - › Aides soumises au règlement
 - › Règle de minimis n°2023/2831

Organisme

REGION DES PAYS DE LA LOIRE

- 1 rue de la Loire
44966 NANTES

Déposer son dossier

- https://les-aides.paysdelaloire.fr/account-management/prod-demandeurs/ux/#/login?redirectTo=https:%2F%2Fles-aides.paysdelaloire.fr%2Fles-aides%2F%23%2Fprod%2Fconnecte%2FAIDE_LIBRAIRES%2Fdepot%2Fsimple&jwtKey=jwt-prod-portail-depot-demande-aides&footer=https:%2F%2Fles-aides.paysdelaloire.fr%2Fles-aides%2F%23%2Fprod%2Fmentions-legales.Mentions%20%C3%A9gales._self